

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mostaganem

Réf: AT/DOT/SDT/DRA/2024

A

**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise BOUCHARB YOUCEF**  
**Cité BENAMA KASTOR DIV 177 COP 102 RELIZANE**

**Objet:** Mise en demeure (1ère)

Travaux de pose de câble FO ODN au niveau de la cité Zhun3 MSAN ZNAN27\_REPO Lot1.  
ODS N°97/24 du 22/04/2024.

J'ai le regret de vous informer que votre équipe était absente depuis le 24/04/2024 date d'ouverture du chantier à ce jour.

A cet effet, je vous mets en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour entamer les travaux et ce dans un délai de 48 heures à partir de la date de la première parution de la présente sur le site Web d'Algérie Télécom.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Mostaganem, Le 28/04/2024.



Directrice Opérationnelle des  
Télécommunications  
de Mostaganem  
Signée : GOUAL Yasmina